



Monsieur Claude Wiseler

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 2 juillet 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question orale à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale au sujet du diagnostic d'autisme chez l'enfant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Stéphanie Weydert

Députée